

Adalbéron, Poème au roi Robert, v. 297-301

*Nam primi duo sunt : alter regit, imperta alter
Quorum precepto res publica firma uidetur (...)
Triplex ergo Dei domus est, quae creditur una :
Nunc orant, alii pugnant, aliique laborant.
Quae tria sunt simul et scissuram non patiuntur
Unius officio sic stant operata duorum
Alternis vicibus cunctis solamina praebent.*

Ils sont deux en effet au départ : un règne, l'autre commande
Afin que la *res publica* résiste fermement (...)
Triple donc est la maison de Dieu que l'on croit une.
Les uns prient, les autres combattent, les autres encore travaillent.
Ils sont trois ensemble et ne souffrent pas d'être désunis
Sur la fonction d'un reposent les œuvres des deux autres;
Chacun à son tour apporte à tous de l'aide.

PAGE